

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6A2, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet						
Digital Radiography Retrofit						
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
W6369-19A023/A		002				
Client Reference No N° de réf	érence du client	Date				
W6369-19A023				2018-11-19		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG					
PW-\$\$PV-915-75655						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./	N°۱	/ME		
pv915.W6369-19A023						
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2019-01-04	nd fi	in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST			
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:					
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer ld - ld de l'acheteu						
MacCuaig, Shannon		pv915				
Telephone No N° de téléphon	е	FAX No N° de FAX				
(613) 697-0956 ()		() -				
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Naison sociale et auresse du fournisseur.	ae i entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	nner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	
de l'entrepreneur (taper ou ecrire en carac	teres a imprimene,
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



 $\label{eq:solution} \begin{tabular}{ll} Solicitation No. - N^\circ de l'invitation \\ W6369-19A023/A \\ \hbox{Client Ref. No. - N}^\circ de réf. du client \\ W6369-19A023 \\ \end{tabular}$

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369-19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 002 vise à

- 1) répondre aux questions suivantes et
- 2) remplacer l'énoncé des besoins

1) Questions

Question 7:

Demande de clarification:

Dans l'annexe B, il est indiqué que la tarification devrait inclure «un an de services de maintenance et de support, comme décrit dans l'annexe A». À l'annexe A, l'article 6.1 b indique:

6.1 b) Échéanciers:

Le soutien matériel commencera un (1) an après l'installation, tandis que le soutien logiciel commencera immédiatement après l'installation pour la durée du contrat. Le soutien matériel N'inclut PAS d'assurance ou de protection du détecteur d'imagerie numérique.

Veuillez confirmer que notre compréhension est correcte alors que la demande concerne une garantie d'un an sur l'équipement et un contrat de maintenance et de support tout compris d'un an. En résumé, une garantie d'un an et une couverture de service d'un an après l'installation de l'équipement, pour une couverture totale de 2 ans, sont requises.

Réponse 7:

Non. Garantie / assistance d'un an sur le matériel à partir de la date d'installation terminée (toutes les installations ne commenceront pas en même temps).

L'assistance logicielle commencera à compter de la date d'installation et se poursuivra jusqu'à la fin du contrat. Cela garantira que, s'il existe des mises à niveau, des correctifs ou des correctifs logiciels pendant la durée du contrat, nos installations recevront le soutien applicable.

2) Nouveau l'énoncé des besoins

Selon modification 001,

<u>SUPPRIMER</u> Annexe A – l'énoncé des besoins dans son intégralité.

REMPLACER AVEC:

ANNEXE A Partie 1 - ÉNONCÉ DES BESOINS

1. OBJECTIF

1.1 Le ministère de la Défense nationale, Forces armées canadiennes (FAC), par l'entremise du Groupe des services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC), a besoin de moderniser les services de radiographie numérique (modernisation de la RN) pour que ceux-ci soient fournis par câble d'attache, avec une option sans fil, dans ses quinze (15) départements d'imagerie diagnostique, afin de remplacer l'équipement désuet de radiographie informatisée.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369-19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

W 0309-19A023 pv913. W 0309-19A023

- 1.2 Le besoin initial du Gp Svc S FC a trait à la mise à niveau de quatre (4) départements d'imagerie diagnostique avec l'option de mettre à niveau onze (11) autres départements d'imagerie diagnostique au cours des trois (3) prochaines années. Il y a aussi un besoin lié à la formation des opérateurs à l'intention des technologues en imagerie diagnostique visés par la modernisation de la RN ainsi qu'à la maintenance et au soutien du matériel et des logiciels liés à la modernisation de la RN.
- 1.3 L'entrepreneur doit fournir tout le matériel et tous les logiciels nécessaires à la mise à niveau relative à la modernisation de la RN ainsi qu'à l'installation, à la configuration et à la mise à l'essai de la mise à niveau afin d'en confirmer la fonctionnalité.
- 1.4 L'entrepreneur aura la responsabilité d'assurer une interface entre la mise à niveau relative à la modernisation de la RN et le système de radiographie générale actuel GE Proteus des FAC présent dans les départements d'imagerie diagnostique sans invalider l'homologation d'instrument médical délivrée par Santé Canada à GE Proteus. Tous les changements apportés à GE Proteus doivent d'abord être approuvés par le responsable technique, avant l'installation, afin d'en atténuer les conséquences sur le contrat national de maintenance et de soutien de GE Proteus.
- 1.5 L'entrepreneur sera responsable d'installer et de configurer l'interface logicielle selon le Système d'archivage et de transmission d'images (PACS) des FAC, de concert avec l'administrateur du PACS.

2. CONTEXTE

- 2.1 Le principal mandat du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) en tant qu'élément des Forces armées canadiennes consiste à diagnostiquer et à traiter le personnel militaire. Dans le cadre du diagnostic et du régime de traitement, le Gp Svc S FC a besoin de procéder à une modernisation et à une mise à niveau de son détecteur d'imagerie numérique, y compris le détecteur d'imagerie numérique ainsi que tout matériel et logiciels connexes. Les FAC exploitent actuellement le système de radiographie générale GE Proteus dans leurs départements d'imagerie diagnostique; ces systèmes sont appuyés par des ententes de maintenance et soutien intégraux.
- 2.2 Des séances de formation et des services de maintenance et de soutien sont aussi nécessaires pour maintenir la capacité opérationnelle des quinze (15) départements d'imagerie diagnostique dans les bases des FAC afin de permettre au Gp Svc S FC de remplir son mandat.

3. CERTIFICATIONS ET LICENCES

Chaque élément matériel utilisé dans le cadre de la modernisation de la RN doit respecter les certifications suivantes, qui doivent être fournies :

- 3.1 Certification de l'Association canadienne de normalisation (CSA), ou l'équivalent, http://www.csagroup.org/fr/services-et-industries/marques-et-etiquettes). Une preuve d'équivalence doit être reconnue par le Conseil canadien des normes (CCN) (www.ccn.ca).
- 3.2 Le système de radiographie numérique ainsi que tous ses éléments matériels et logiciels, doivent avoir une homologation d'instrument médical valide et en vigueur délivrée par Santé Canada. Toute soumission doit comprendre la preuve de cette homologation. Les Forces armées canadiennes se réservent le droit d'en vérifier la validité à l'aide de la Base de données des listes

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

des instruments médicaux homologués en vigueur (MDALL) de Santé Canada (https://health-products.canada.ca/mdall-limh/index-fra.jsp).

3.3 Conformité au Code de sécurité 35 de Santé Canada – Les appareils radiographiques en diagnostic médical: Techniques de sécurité recommandées pour l'installation et l'utilisation.

4. SPÉCIFICATIONS

L'entrepreneur doit fournir les services et respecter les spécifications qui suivent :

4.1 Caractéristiques générales :

- 4.1.1 Les communications entre le détecteur d'imagerie numérique, le logiciel applicable et le PACS doivent être compatibles avec la norme DICOM 3.0 au minimum.
- 4.1.2 La connectivité réseau vers le PACS doit se faire au moyen des protocoles de communication standard Ethernet 10/100/1000 Base T, RJ-45.
- 4.1.3 Le routeur d'interface réseau entre le détecteur d'imagerie numérique et le PACS doit faire appel à des connexions tant câblées que sans fil à l'aide des protocoles sans fil IEEE 802.11. Pendant l'installation, la portion sans fil du routeur sera désactivée.
- 4.1.4 La mise à niveau relative à la modernisation de la RN doit utiliser une alimentation c.a. de 120 volts à 60 hertz et la connexion doit se faire à l'aide d'une prise standard de 15 ampères.
- 4.1.5 Toutes les connexions (le câblage) déployées entre le détecteur d'imagerie numérique, le routeur, l'ordinateur et l'interface du PACS doivent être bien sécurisées afin de prévenir tout dommage accidentel aux composants. L'entrepreneur est invité à utiliser les structures existantes afin de cacher le plus possible les câbles.

4.2 Spécifications techniques :

L'entrepreneur doit respecter les spécifications qui suivent en ce qui a trait au détecteur d'imagerie numérique (DIN) :

- 4.2.1 Un (1) DIN interchangeable à chaque site à utiliser tant avec la table que la grille verticale Bucky pour poitrine doit se connecter au système de radiographie générale GE Proteus au moyen d'un câble ou de câbles d'attache, mais aussi sans fil dans l'éventualité où les FAC choisiraient d'aller dans ce sens ultérieurement.
- 4.2.2 Le scintillateur doit être à l'iodure de césium pour réduire la dose de rayonnement administrée au patient.
- 4.2.3 L'aire d'imagerie doit être de 35 centimètres (cm) sur 43 cm avec des dimensions externes maximales globales de 40 cm sur 48 cm pour une épaisseur de 2 cm.
- 4.2.4 Le poids maximum, pile comprise, ne doit pas dépasser 3 kilogrammes.
- 4.2.5 Les pixels doivent avoir un pas (une taille) de 120 microns ou mieux.
- 4.2.6 Le nombre de pixels doit être de 2800 sur 3408 au minimum.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369-19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- 4.2.7 Un aperçu de l'image doit pouvoir s'obtenir dans les deux (2) secondes suivant l'exposition et la visualisation complète de l'image doit être possible dans les huit (8) secondes suivant l'exposition.
- 4.2.8 Les niveaux de gris produits doivent être de 12 bits de manière standard et une option de 16 bits doit pouvoir être choisie par l'utilisateur.
- 4.2.9 La connectivité doit être compatible avec DICOM 3.0 et les protocoles sans fil IEEE 802.11.
- 4.2.10 Le rapport de grille doit être de 10:1 au minimum et être compatible avec les détecteurs d'imagerie numérique.
- 4.2.11 La pile, chargée complètement, doit permettre de saisir 120 images au minimum. Vide, elle doit pouvoir être chargée complètement en moins de trois (3) heures.

5. ACCESSOIRES

Les accessoires suivants doivent être compris avec chaque détecteur d'imagerie :

- 5.1 Un (1) chargeur de piles de 100-240 V c.a. à 50-60Hz; et
- 5.2 Deux (2) piles.

6. MAINTENANCE ET SOUTIEN

6.1 Maintenance et soutien liés à la modernisation de la RN – Étendue et niveau :

L'entrepreneur doit fournir, au minimum, les services de maintenance et de soutien suivants pour chaque clinique faisant l'objet d'une mise à niveau dans le cadre de la modernisation de la RN :

a) Maintenance et soutien :

L'entrepreneur assurera la maintenance et le soutien des composantes matérielles et logicielles liées à la modernisation de la RN pour chaque clinique faisant l'objet d'une mise à niveau.

b) <u>Échéanciers</u>:

Le soutien matériel commencera un (1) an après l'installation, tandis que le soutien logiciel commencera immédiatement après l'installation pour la durée du contrat. Le soutien matériel N'inclut PAS d'assurance ou de protection du détecteur d'imagerie numérique.

c) Emplacements:

Bases des Forces canadiennes, dans les installations du MDN et des FAC, comme cela est précisé à l'Appendice 1 de l'Annexe A.

d) Exigences linguistiques:

Les services doivent être en anglais à tous les emplacements, à l'exception de ceux au Québec où ils doivent être offerts en français.

e) Tout compris:

Tous les frais de l'entrepreneur liés à la maintenance et au soutien (y compris les pièces de rechange, le câblage, les mises à jour/mises à niveau/correctifs de sécurité des logiciels ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement du personnel de l'entrepreneur) doivent être compris dans le prix de la mise à niveau relative à la modernisation de la RN.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

f) Permis:

L'entrepreneur accorde un permis perpétuel et non révocable pour utiliser, reproduire et traduire tous les manuels de référence, le matériel et la documentation.

g) <u>Documentation</u>:

L'entrepreneur doit fournir au responsable technique un exemplaire de tous les ordres de travail produits par l'entrepreneur pour tout travail achevé ainsi que toute documentation relative aux mises à niveau/mises à jour/correctifs de sécurité des logiciels installés.

7. SÉANCES DE FORMATION

7.1 <u>Séances de formation des opérateurs de la mise à niveau relative à la modernisation de la RN</u>

L'entrepreneur doit fournir au moins une formation pratique sur place de un (1) jour aux technologues en imagerie diagnostique des Services de santé des Forces canadiennes à l'emplacement de l'installation. Au minimum, la formation doit fournir aux membres du personnel des Services de santé des Forces canadiennes les connaissances requises pour parcourir les différents menus, systèmes et sous-systèmes, y compris le dépannage de base du système. À la fin de la formation, le personnel des Services de santé des Forces canadiennes doit se sentir à l'aise d'utiliser le système.

7.2 <u>Formation des opérateurs visés par la mise à niveau relative à la modernisation de la RN –</u> Comprise avec chaque mise à niveau relative à la modernisation de la RN

L'entrepreneur doit organiser une (1) séance de formation à l'intention des opérateurs pour chaque clinique faisant l'objet d'une mise à niveau, comme suit :

a) <u>Séances</u>:

Participation estimée d'un minimum de deux (2) opérateurs à un maximum de quatre (4) par séance.

b) Échéanciers :

La formation doit être donnée dans les deux (2) jours civils de l'installation.

c) Emplacements:

Bases des Forces canadiennes, dans les installations du MDN et des FAC, comme cela est précisé à l'Appendice 1 de l'Annexe A.

d) Exigences linguistiques:

La formation doit être en anglais à tous les emplacements, à l'exception de celle au Québec où elle doit être offerte en français.

e) Tout compris:

Tous les frais de l'entrepreneur liés à la formation des opérateurs (y compris les manuels de formation, le matériel de référence, la documentation, l'inscription et les frais de déplacement et d'hébergement du formateur de l'entrepreneur) doivent être compris dans le prix de la mise à niveau relative à la modernisation de la RN.

f) Permis:

L'entrepreneur accorde un permis perpétuel et non révocable pour utiliser, reproduire et traduire les manuels de formation et de référence, le matériel et la documentation.

g) Accès:

Après la formation, l'entrepreneur informera chaque opérateur du Gp Svc S FC des justificatifs (noms d'utilisateur et mots de passe) nécessaires pour utiliser tous les logiciels de l'opérateur installés pendant la modernisation de la RN.

h) Soutien par téléphone :

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369-19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

Après la formation, l'entrepreneur donnera à chaque opérateur du Gp Svc S FC le numéro téléphone de soutien technique en tous temps et lui accordera sans frais le libre accès à ce soutien technique par téléphone pendant toute la durée du contrat de maintenance et de soutien.

8. MATÉRIEL ET MANUELS DE RÉFÉRENCE

- 8.1 Les manuels de formation, les manuels de soutien technique comprenant des schémas détaillés et une liste des pièces, le matériel de référence et la documentation sont compris. L'entrepreneur doit fournir à chaque participant à la formation au début de celle-ci une (1) copie imprimée du manuel de l'utilisateur. Il doit aussi fournir une (1) copie électronique de ce guide par session de formation.
- 8.2 L'entrepreneur accorde un permis perpétuel et non révocable pour utiliser, reproduire et traduire les manuels techniques, de formation et de référence, le matériel et la documentation.

Le système demandé doit être opérationnel en tout temps, conformément aux exigences techniques obligatoires et aux critères d'évaluation obligatoires précisés à la partie 2.1 – Critères d'évaluation techniques obligatoires.

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369-19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

Partie 2.1 - Critères d'évaluation techniques obligatoires

Les exigences suivantes sont les critères d'évaluation techniques obligatoires qui seront évaluées au cours de l'évaluation des soumissions. En outre, le soumissionnaire sera tenu de répondre à toutes les exigences techniques obligatoires pour la période du contrat

Les soumissionnaires doivent faire des renvois entre les critères techniques obligatoires dans un format concis en utilisant la page, le paragraphe (s) et les sous-paragraphes comme applicable à leur documentation technique à l'appui.

Le soumissionnaire doit fournir la documentation, sous la forme d'un manuel d'utilisation, de brochures publicitaires et techniques et/ou de certifications, qui démontrent que la proposition en matière de modernisation de la RN des cliniques satisfait à toutes les exigences obligatoires ci-dessous.

N°	EXIGENCE	RESPECTÉ / NON RESPECTÉ	Renvoi dans le manuel ou les spécifications techniques (titre, page, etc.)						
	O1 – L'entrepreneur doit démontrer que ce qu'il propose en matière de modernisation de la RN dans les cliniques respecte les spécifications suivantes :								
O1.1	Le soumissionnaire doit démontrer que le détecteur d'imagerie numérique peut être utilisé tant avec la table que la grille verticale Bucky pour poitrine, se connecter au système de radiographie générale GE Proteus au moyen d'un câble ou de câbles d'attache, mais aussi sans fil.								
01.2	Le soumissionnaire doit démontrer que le scintillateur est à l'iodure de césium pour réduire la dose de rayonnement administrée au patient.								
O1.3	Le soumissionnaire doit démontrer que le poids maximum, pile comprise, ne dépasse pas 3 kilogrammes.								
O1.4	Le soumissionnaire doit démontrer que le pas (la taille) des pixels est de 120 microns ou mieux.								
O1.5	Le soumissionnaire doit démontrer que le nombre de pixels est de 2800 sur 3408 au minimum.								
O1.6	Le soumissionnaire doit démontrer qu'un aperçu de l'image peut s'obtenir dans les deux (2) secondes suivant l'exposition et que la visualisation complète de l'image est possible dans les huit (8) secondes suivant l'exposition.								

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369-19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Renvoi dans le manuel ou les spécifications N° RESPECTÉ / **EXIGENCE** techniques (titre, page, NON etc.) RESPECTÉ 01.7 Le soumissionnaire doit démontrer, en matière de modernisation de la RN, que les niveaux de gris produits sont de 12 bits de manière standard et qu'une option de 16 bits peut être choisie par l'utilisateur. 01.8 Le soumissionnaire doit démontrer que la connectivité est compatible avec DICOM 3.0 et les protocoles sans fil IEEE 802. 01.9 Le soumissionnaire doit démontrer que le rapport de grille est de 10:1 au minimum et qu'il est compatible avec le détecteur d'imagerie numérique. 01.10 Le soumissionnaire doit démontrer que la pile, chargée complètement, permet de saisir 120 images au minimum et qu'elle peut, lorsqu'elle est vide, être chargée complètement en moins de trois (3) heures. 01.11 Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience dans les mises à niveau de la RN avec le détecteur d'imagerie numérique proposé en fournissant des références (nom, numéro de téléphone et adresse électronique d'une personne ressource) pour un minimum de 40 mises à niveau réussies. Le Gp Svc S FC se réserve le droit de contacter chaque personne en référence. O2 – Le soumissionnaire doit démontrer que le matériel qu'il propose en matière de modernisation de la RN comporte la certification suivante et y est conforme : Certification de l'Association canadienne de 02.1 normalisation (CSA), ou l'équivalent, http://www.csagroup.org/fr/services-etindustries/marques-et-etiquettes), ou une preuve de certification équivalente; une preuve d'équivalence doit être reconnue par le Conseil canadien des normes (CCN) (www.ccn.ca).

 $\label{eq:solution} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ W6369-19A023/A \\ \text{Client Ref. No. - N}^{\circ} \text{ de réf. du client} \\ W6369-19A023$

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier pv915.W6369--19A023

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

N°	EXIGENCE	RESPECTÉ / NON RESPECTÉ	Renvoi dans le manuel ou les spécifications techniques (titre, page, etc.)
O2.2	Le soumissionnaire doit démontrer que le système de radiographie numérique ainsi que tous ses éléments matériels et logiciels dispose d'une homologation d'instrument médical valide et en vigueur délivrée par Santé Canada. Toute soumission doit comprendre la preuve de cette homologation. Les Forces armées canadiennes se réservent le droit d'en vérifier la validité à l'aide de la Base de données des listes des instruments médicaux homologués en vigueur (MDALL) de Santé Canada (https://health-products.canada.ca/mdall-limh/index-fra.jsp).		

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

APPENDICE 1 DE L'ANNEXE A

CALENDRIER DE LIVRAISON

1. Besoin ferme:

Conformément à l'Annexe A.

Tous les frais de l'entrepreneur liés à la livraison, à l'installation, à la configuration, à la maintenance et à la formation des opérateurs (y compris les manuels de formation, le matériel de référence, la documentation, l'inscription et les frais de déplacement et d'hébergement du formateur de l'entrepreneur) doivent être compris dans le prix de la mise à niveau relative à la modernisation de la RN.

N° de l'article	Description de l'article	Qté	Emplacement	Adresse	Prestation du service
1	Installation, configuration, formation des opérateurs et maintenance relatives à la modernisation de la RN	4	Base des Forces canadiennes (BFC) Halifax Halifax (NÉ.)	C Svc S FC (A) Base des Forces canadiennes Halifax Building S-80 2685 Sextant Lane Halifax (NÉ.) B3K 5X5	Anglais
			BFC Valcartier Courcellette (Québec)	Centre des services de santé Valcartier Base des Forces canadiennes Valcartier Bâtiment 109 Courcelette (Québec) G0A 4Z0	Français
			BFC Petawawa, Petawawa (Ontario)	2e Ambulance de campagne Base des Forces canadiennes Petawawa Bâtiment N 109 Petawawa (Ontario) K8H 2X3	Anglais
			BFC Edmonton Edmonton (Alberta)	1re Ambulance de campagne, Edmonton Building 162, Churchill Ave Edmonton (Alberta) T5J 4J5	Anglais
TOTAL -	TOTAL – Besoin ferme : 4				

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \, \text{CCC - FMS No./N}^{\circ} \, \text{VME}$

2. Besoin optionnel:

Conformément à l'Annexe A.

2.1 Tous les frais de l'entrepreneur liés à la livraison, à l'installation, à la configuration, à la maintenance et à la formation des opérateurs (y compris les manuels de formation, le matériel de référence, la documentation et les frais de déplacement et d'hébergement du formateur de l'entrepreneur) doivent être compris dans le prix de la mise à niveau relative à la modernisation de la RN.

N° de l'article	Description de l'article	Qté max.	Livraison des marchandises	Emplacement de la formation	Prestation du service
2	Installation, configuration, formation des opérateurs et maintenance relatives à la	11	BFC Greenwood Greenwood (NÉ.)	Base des Forces canadiennes Greenwood Building 13, Administration Way Greenwood (NÉ.) B0P 1N0	Anglais
	modernisation de la RN		BFC Gagetown Oromocto (NB.)	Base des Forces canadiennes – Unité de soutien de secteur Gagetown	Anglais
				Bâtiment A-47, avenue Champlain	
				Oromocto (NB.)	
				E2V 4J5	
			BFC Valcartier Courcellette (Québec)	Centre des services de santé Valcartier	Français
				Base des Forces canadiennes Valcartier	
				Bâtiment 109	
				Courcelette (Québec)	
				G0A 4Z0	
			BFC Bagotville Bagotville (Québec)	Base des Forces canadiennes Bagotville	Français
				Bâtiment 66	
				Bagotville (Québec)	
				G0V 1A0	
		BFC St-Jean 41 C Svc S FC			Français
	St-Jean (Québec)		St-Jean (Québec)	Bâtiment 150 C.P. 100, succ. Bureau-chef	
				Richelain (Québec)	
				J0J 1R0	

Buyer ID - Id de l'acheteur $pv915 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

Nº de Description Qté Livraison des Prestation Emplacement de la formation de l'article du service l'article marchandises max. BFC Borden 31 C Svc S FC Anglais Angus (Ontario) Bâtiment O-166, 30, route Ortona Borden (Ontario) LOM 1CO BFC Kingston Base des Forces canadiennes Anglais Kingston (Ontario) Kingston 1, rue Entretien, Bâtiment 62 Kingston (Ontario) K7K 7B4 BFC Trenton 24 C Svc S FC Anglais Trenton (Ontario) 8e Escadre Trenton 50, rue Yukon Astra (Ontario) **K0K 3W0 BFC Winnipeg** 23 C Svc S FC **Anglais** Winnipeg Bâtiment 62, chemin Whytewold (Manitoba) Winnipeg (Manitoba) R3J 3Y5 BFC Shilo 11 C Svc S FC Anglais Bâtiment L-158, chemin Shilo (Manitoba) Engineer Shilo (Manitoba) **R0K 2A0** BFC Esquimalt C Svc S FC (P) Anglais Victoria (C.-B.) 1200 Colville Road Victoria (C.-B.) V9A 7N2 TOTAL - Besoin 11 optionnel: